

PROJET DE BUDGET DU MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION

MONSIEUR LE PRESIDENT

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget du Ministère du Plan et de la Coopération.

La parole est à Monsieur Christian VALANTIN, Rapporteur général de la commission des Finances et des Affaires économiques.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Le projet de budget du Ministère du Plan et de la Coopération a été arrêté, pour la gestion 1986-1987, à la somme de 708 013 000 frs contre 687 069 000 frs pour la gestion en cours, soit une augmentation de 20 944 000 frs en valeur absolue et de 1,03 % en valeur relative.

Le relèvement du budget du ministère du Plan et de la Coopération résulte de l'intégration partielle du budget de l'ancien ministère de La Recherche scientifique et technique et de l'existence de 17 emplois d'ingénieurs sortis de l'ENEA.

Au chapitre 401, dépenses de personnel, les crédits passent de 269 212 000 frs en 1985-1986 à 519 442 000 frs en 1986-1987. Cette hausse est due à la réévaluation des services votés (498 478 000 frs en 1986-1987 contre 269 212 000 frs en 1985-1986) et à des mesures nouvelles (209 944 000 frs).

Au chapitre 402, dépenses de matériel, on note un relèvement des crédits de 31 954 000 frs. Cette hausse est due à la réévaluation des services votés pour un montant de 84 091 000 frs contre 52 137 000 frs. Il n'y a pas de mesures nouvelles.

Au chapitre 404, dépenses de transfert, il n'y a aucune mesure nouvelle, mais les services votés ont été réévalués pour un montant de 104 500 000 frs.

Votre Commission des Finances et des Affaires économiques a entendu le rapport fait au nom de la Commission du Plan, de l'Industrie et de la Coopération.

Puis elle a adopté, à l'unanimité et sans débat, le projet de budget du Ministère du Plan et de la Coopération et vous demande d'en faire autant.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Rapporteur général.

Vous proposez que l'on adopte ce projet de budget sans débat ?

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

Monsieur le Président, je ne propose pas cela ; je dis simplement que la commission des Finances et des Affaires économiques a adopté, sans débat le projet de budget du ministère du Plan et de la Coopération. Si l'Assemblée veut en faire autant, je n'ai pas à m'y opposer.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Rapporteur général.

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la Commission.

Je demande à ceux qui veulent intervenir de se faire inscrire.

Je vous communique la liste des orateurs.

Sont inscrits, nos collègues :

Boubacar SECK
Samba Laobé FALL
Abdou MANE
Bassirou CISSE
Thierno DIOP

La parole est à notre collègue Boubacar SECK.

MONSIEUR BOUBACAR SECK

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Je voudrais, dans ce débat, parler brièvement de la coopération et poser une seule question.

Monsieur le Ministre, il y a des formes de coopération sur lesquels il est important de mettre l'accent et de s'en féliciter, parce qu'elles nous sont d'une grande utilité. Parmi celles-ci, on retiendra des pays comme le Canada et la Chine qui acceptent de nous assister dans les secteurs non productifs, qui sont essentiels à notre développement. Dans cet ordre d'idées, il m'a été rapporté que la Corée du Nord est disposée à édifier, au Sénégal, un hôpital avec des cadres coréens qui utiliseraient la médecine traditionnelle. Avez-vous été saisi de ce dossier ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Samba Laobé FALL.

MONSIEUR SAMBA LAOBE FALL

Je vous remercie Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais saluer les initiatives heureuses que vous avez prises tendant à perfectionner l'outil de planification de notre pays. Dans les différents documents produits à cet effet, vous n'avez cessé d'insister sur l'intention du gouvernement de réduire les disparités régionales. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Car l'on constate, sur le plan des investissements que certaines régions sont défavorisées par rapport à d'autres. Par exemple, celle de Diourbel n'a pas la chance d'avoir la mer ou le fleuve, quand on sait le rôle que joue, dans notre économie, les ressources halieutiques ; elle ne possède aucune industrie, et l'élevage y est très développé. L'on a affirmé que le bassin arachidier avait glissé vers le Sud. Je pense que cette conclusion est trop hâtive, surtout pour une région à vocation agricole. Notre espoir de pouvoir compenser ce manque par l'ouverture d'un guichet de la Caisse nationale de Crédit agricole a été déçu. On soulignait, hier, à propos de cette Caisse, l'intention du gouvernement d'aller dans le Sénégal des profondeurs. Pourtant, les premiers guichets ont été ouverts à Dakar, Thiès et Matam. Je crois qu'il y a des efforts supplémentaires à faire.

Par ailleurs, la région de Diourbel est également très pauvre en matière de projet de développement. J'aurai l'occasion d'intervenir à ce sujet au niveau du ministère chargé de ce secteur.

Monsieur le Ministre, la régionalisation devrait être chose que des décisions prises sur le plan national. Nous qui participons aux CRD, avons le sentiment qu'on nous demande très souvent, en une heure ou deux, d'approuver un document qu'on vient de nous soumettre et pour lequel on ne nous a pas laissé le temps de recueillir l'avis de l'instance régionale. Il faudrait donc réviser cette méthode qui date de l'époque coloniale. Dans le domaine de l'agriculture par exemple, le directeur était l'ingénieur agronome ; au niveau régional, il

y avait l'ingénieur des travaux agricoles, l'agent technique d'agriculture au niveau départemental et le moniteur d'agriculture au niveau de l'arrondissement. La médecine, elle non plus, n'échappe à la règle. Il était normal alors que l'échelon ministériel pense les problèmes et propose des solutions. Aujourd'hui, on trouve dans chaque département et région, des agents ayant la même formation et parfois les mêmes diplômés qu'un directeur national de service et qui ont l'avantage de connaître et de vivre les réalités de la base. Je pense que leur point de vue est important.

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre Collègue Abdou MANE.

MONSIEUR ABDOU MANE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je n'ai pas à proprement parler de questions à poser. Je voudrais tout simplement vous exprimer la satisfaction et la gratitude de la plupart des Maires du Sénégal pour la sollicitude et la compréhension dont vous avez fait preuve dans l'encadrement des communes en matière de planification. C'est une initiative heureuse, et nous en avons vraiment besoin, car il n'y a pas de développement harmonieux sans un plan rationnel et efficace. Le développement du Sénégal passe aussi et nécessairement par celui des collectivités locales. Au niveau régional, les cellules de planification que vous avez mises en place travaillent en étroite collaboration avec les municipalités ; des résultats ont déjà été constatés. Notre souhait est de voir cet encadrement et ce soutien se raffermir et se perpétuer. Le séminaire qui a eu lieu récemment à Thiès et dont ont bénéficié les secrétaires municipaux et les secrétaires généraux de mairies, a été un succès, et nous attendons la suite, c'est-à-dire des journées d'études à l'intention des maires, afin de discuter plus à fond des projets qui nous intéressent et pour lesquels votre aide est précieuse.

Je vous remercie.

.../29

MONSIEUR LE PRESIDENT :

La parole est à notre collègue le Président Bassirou CISSE.

MONSIEUR BASSIROU CISSE :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je suis d'accord avec la commission des Finances pour que votre budget soit adopté sans débat. Votre ministère est très important parce qu'il supervise les activités de tous les secteurs de notre économie. C'est la raison pour laquelle je vous demanderai de nous parler brièvement du VIIe Plan déjà adopté, si mes souvenirs sont exacts, en 1985.

Le député de la région de Ziguinchor que je suis félicité par le gouvernement pour l'avancement des travaux du barrage de Bignona qu'il convient d'appeler le barrage d'Affiniam, puisque c'est là où se trouve le site. Malgré la conjoncture difficile, les populations fondent beaucoup d'espairs sur cet ouvrage.

S'agissant du barrage de Baïla, les études avaient été faites ; vous étiez à la recherche du financement pour sa construc-

.../30

pas qu'une nouvelle technique a été adoptée ; elle consiste à entreprendre plusieurs travaux depuis l'amont jusqu'à l'aval, contrairement à ce qui s'est passé à Affiniam.

Monsieur le Ministre, une vingtaine de digues ont été inscrites au VIIe Plan pour la région de Ziguinchor.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Mon cher Collègue, nous discutons du projet de budget et non du VIIe Plan.

MONSIEUR BASSIROU CISSE :

Monsieur le Président, je n'ai aucune observation à faire sur le projet de budget.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est au dernier orateur inscrit, notre collègue le Président Thierno DIOP.

MONSIEUR THIerno DIOP :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président, j'interviens tout juste pour expliquer pourquoi la commission des Finances a adopté ce budget sans débat. Au cours des journées parlementaires qui se sont déroulées il y a quelques mois, nous avons engagé un débat de plus de six heures avec Monsieur le Ministre du Plan. La commission du Plan de l'Industrie et de la Coopération a consacré trois heures à l'examen du projet de budget qui nous est soumis. Enfin, en une autre instance, Monsieur le Ministre a présenté un rapport volumineux qui a fait l'objet d'une journée de discussions.

Voilà ce que je voulais dire à ce sujet.

Cela étant, je me félicite des innovations apportées et qui ont pour but d'améliorer notre outil de planification. A la suite de la programmation triennale glissante, nous aurons désormais, dans le projet de budget, la tranche d'exécution annuelle du plan. Les réunions du Conseil consultatif, la tenue, tous les trois mois, d'un Conseil interministériel et de conseils sectoriels réguliers, permettront de suivre de près cette exécution et d'aboutir à une transparence parfaite.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

M. CHRISTIAN VALANTIN

Monsieur le Président, je voudrais apporter à mon texte la modification suivante ; "Après que votre commission des Finances et des Affaires économiques ait entendu le rapport fait au nom de la commission du Plan, de l'Industrie et de la Coopération, il n'y a pas eu de débat. Puis elle a adopté à l'unanimité le projet de budget du Ministère du Plan et de la Coopération". Ceci pour être, comme vous me l'avez fait remarquer, Monsieur le Président, logique avec moi-même.

D'autre part, je voudrais présenter mes excuses à vous-même, Monsieur le Président, à Madame Fadiop Guèye SALL et au Ministre du Plan et de la Coopération. J'ai eu une défaillance impardonnable. Il y a eu des débats non pas en commission des Finances, mais au sein de la commission technique, la loi-programme, la coopération avec la Banque mondiale, la coopération avec les pays arabes, la commission économique pour l'Afrique et le rôle qu'elle a joué dans l'élaboration des documents, la situation économique de l'Afrique, la planification régionale et la recherche scientifique qui est passée sous la tutelle du Ministère du Plan. C'est un oubli de ma part ; j'étais sans doute fatigué. Je demande sincèrement à l'Assemblée et au gouvernement de m'en excuser. Cette lacune sera réparée.

(Applaudissements P.S.)

M. LE PRESIDENT

Monsieur le Rapporteur général, vous êtes tous excusé.

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour répondre aux différentes questions.

M. LE MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Députés

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord apporter une petite correction au rapport. Les mesures nouvelles, aux dépenses de personnel, s'élevaient à 20 944 000 francs au lieu de 209 944 000 francs.

Ceci étant, Monsieur le Président, je vais répondre maintenant aux questions qui ont été posées.

Le député Boubacar SECK a parlé de la coopération nationale. Nous y attachons une grande importance. Le Sénégal est ouvert au dialogue et compte sur la collaboration de nombreux partenaires -pays amis, organisations internationales, secteur privé, organismes non-gouvernementaux pour résoudre ses problèmes.

Il s'est félicité de l'intervention d'un certain nombre de pays dans les secteurs non productifs. Je rappelle que dans la politique d'ajustement structurel du VII^e Plan, nous accordons la priorité aux secteurs productifs auxquels nous consentirons des investissements pour les projets locaux. Cela ne signifie pas que nous allons négliger les secteurs dits non productifs et à ce niveau, nous pensons mettre en place une politique de réhabilitation et de maintenance dont la réalisation nécessite de recourir à la communauté internationale en plus des ressources propres que nous pourrions dégager. Des pays comme la Chine et le Canada sont disposés à nous aider. En ce qui concerne la Chine, nous citerons en exemple la construction du Stade de l'Amitié

Le Député Boubacar SECK a posé la question de savoir s'il est exact que la Corée du Nord envisage d'édifier un hôpital dans notre pays. Je ne crois pas que ce soit le cas pour le moment. Vous savez que le Chef de l'Etat doit y effectuer une visite officielle dans le courant du mois de Juin. Nous nous proposons, à cette occasion, de soumettre à ce pays des projets productifs et non productifs. Nous sommes en train de préparer soigneusement les dossiers avec les ministères concernés. Nous solliciterons des autorités coréennes, des financements pour : une piscine olympique afin de parachever notre complexe sportif le Stade de l'Amitié et lui donner la dimension internationale qu'il mérite, des centres de regroupements et d'accueil installés autour de cette infrastructure et destinés aux sportifs, une maison des arts et de la Culture, un musée, ceci pour permettre à notre pays d'avoir à la veille du Fespac, des édifices permettant de donner à la culture toute l'importance qu'elle revêt. Nous présenterons également un dossier sur l'habitat.

Je remercie le député Samba Laobé FALL des appréciations élogieuses qu'il a portées sur le travail que nous accomplissons. Il ne se passe pas de session sans que les parlementaires de la région de Diourbel ne reviennent sur la relative pauvreté -c'est leur avis- de leur région. En effet, elle ne possède ni façade maritime, ni cours d'eau. Néanmoins, elle a des potentialités sur le plan agricole, de la production animale et des secteurs informels. La planification régionale à laquelle nous procéderons, veillera à les identifier et à les exploiter au bénéfice non seulement des populations, mais encore de l'ensemble de notre pays dans le cadre de la nouvelle politique agricole, de la maîtrise de l'eau et de la redynamisation de l'élevage, conformément aux directives du chef de l'Etat. Je voudrais donc rassurer le député Samba Laobé FALL en lui disant que cette région n'est pas aussi pauvre qu'elle le peut le paraître.

Le député Samba Laobé FALL a souhaité que l'on mette en place rapidement le crédit agricole et qu'il puisse intervenir aussi dans la région de Diourbel. Je suis d'accord avec lui, car cette

institution est un des éléments moteurs de notre nouvelle politique agricole et de notre nouvelle stratégie économique. Nous étendrons ses activités aux autres régions du Sénégal, y compris la vôtre.

S'agissant de notre méthode de planification, nous envisageons de l'améliorer. Je voudrais souligner que dès notre premier plan, nous avons pensé à les placer, aux niveaux local, départemental et régional, les représentants des divers secteurs de notre économie chargés d'assurer la planification sectorielle et intersectorielle qui constitue le tissu de porte plan de développement national. Nous sommes prêts à les utiliser au maximum. Cependant, nous voulons aller plus loin, parce que la réforme territoriale et locale a organisé nos collectivités et nos populations, du village jusqu'au niveau national, dans des structures représentatives. Nous les ferons participer davantage à l'expression, à la formulation et à la planification de leurs besoins, ainsi qu'à la mise en oeuvre des plans que nous élaborerons.

Le député Abdou MANE s'est félicité de l'appui que nous apportons aux communes et de ce qu'elles sont étroitement associées à la planification.

Les communes ^{participent} efficacement à la planification régionale et locale. Par ailleurs grâce à la coopération internationale et à la Banque mondiale en particulier, nous avons pu créer une structure de planification communale et urbaine, qui mène des enquêtes en relation avec diverses municipalités, quel que soit leur taille, afin de voir comment les aider à améliorer leur administration, la gestion des villes et des communes. A l'issue de l'élaboration des plans nationaux, locaux et communaux nous nous attellerons à la recherche des financements nécessaires à leur réalisation.

Voilà les trois niveaux d'intervention dans lesquels nous nous sommes engagés, en espérant que ce travail sera terminé.

En ce qui concerne les questions posées par le Président Bassirou CISSÉ, j'y répondrai lorsque nous aborderons le budget d'investiss-

tissement.

Je remercie le Président Thierno DIOP d'avoir mentionné l'effort que nous déployons tendant à améliorer l'outil de planification et lui dire notre disponibilité vis-à-vis de l'Assemblée pour faire mieux connaître notre plan et ses méthodes. Ainsi, à partir de l'année prochaine, le budget qui vous sera présenté comportera une loi-programme étendue sur trois ans ; la première année coïncidera avec le budget d'Équipement de cette année-là. Cette innovation démontrera notre volonté d'aller plus avant dans le sens de la maîtrise de la planification de notre économie.

Je vous remercie Monsieur le Président.

(Applaudissements des Députés P.S.)

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

La discussion générale est close.

Nous passons à l'examen des chapitres.

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

M. CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 401 - MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION

(Personnel)

Dotations 1985-1986.....	269 212 000
Services votés.....	498 478 000
Autorisations nouvelles.....	20 944 000
	<hr/>
TOTAL DU CHAPITRE 401.....	519 422 000

contre 269 212 000 pour la gestion en cours.

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 401 ?

Je mets aux voix le chapitre 401.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 402 - MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION

(Matériel)

Dotations 1985-1986 52 137 000

Services votés..... 84 091 000

TOTAL DU CHAPITRE 402..... 84 091 000

contre 52 137 000 en 1985-1986.

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 402 ?

Je mets aux voix le chapitre 402.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

CHAPITRE 404 - MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION

(Transfert)

Dotations 1985-1986	
Services votés.....	104 500 000
<hr/>	
TOTAL DU CHAPITRE 404.....	104 500 000
de même que la gestion en cours.	

M. LE PRÉSIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 404 ?
Je mets aux voix le chapitre 404.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

PROJET DE BUDGET D'EQUIPEMENT

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget d'Equipement.

La parole est à Monsieur Christian VALANTIN, Rapporteur Général de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Chers Collègues,

Le projet de budget d'Investissement 1986/1987 est arrêté à la somme de Quinze Milliards (15 milliards) de F CFA.

Il se caractérise essentiellement par :

- la politique d'austérité et de réalisme financiers poursuivie par le Gouvernement d'une part,
- les engagements pris par notre pays dans le cadre du programme d'ajustement structurel, d'autre part.

En conséquence, l'enveloppe financière de 15 milliards de F CFA affectée aux dépenses en capital de l'Etat pour la gestion 1986/1987 va servir à couvrir les dépenses relatives :

- aux contreparties des financements extérieurs déjà acquis, dont les projets sont en cours d'exécution ou en voie de l'être : 4,116 millions de F CFA ;

- à la continuation des projets entièrement financés par l'Etat ayant connu un début de réalisation et à l'exécution des projets nouveaux prioritaires financés sur ressources propres de l'Etat : 3,339 ;
- aux participations financières de l'Etat dans les sociétés d'économie mixte, dans certains organismes internationaux et dans certains projets financés par le groupe de la Banque mondiale : 2,545 millions de F CFA ;
- à la subvention de l'Etat au Fonds routier (comprenant la contrepartie au 5e projet routier financé par la Banque mondiale : 2,400 millions de F CFA ;
- à la subvention de l'Etat au Fonds d'Amélioration de l'Habitat et de l'Urbanisme : 1,300 millions de F CFA ;
- à la subvention de l'Etat au Fonds d'Equipement des Collectivités locales : 1,300 millions de F CFA.

Dans le cadre du programme d'ajustement économique et financier à moyen et long termes, la stratégie que le gouvernement se propose de mettre en oeuvre est dictée par la nécessité de maintenir l'économie sénégalaise sur un maximum de croissance du PIB per capita dans une situation où le service de la dette constitue une contrainte importante sur le volume de l'investissement.

La seule alternative devient dès lors l'amélioration de la productivité de l'économie, l'efficacité marginale des investissements devant s'accroître par rapport à la période 1979/1983.

Il est évident que la réalisation des objectifs de croissance et de développement reposera fondamentalement sur la qualité des investissements publics ou privés mis en oeuvre. C'est dans cette perspective que se situe le VIIème Plan de Développement économique et social (1985-1989) et la nouvelle réforme portant sur la méthode de choix des projets et la programmation des investissements que vient d'adopter le gouvernement.

Cette réforme qui a déjà fait l'objet de réunions d'information et d'un séminaire à l'intention de tous les départements ministériels permettra, pour compter de l'année financière 1987/1988, la mise en oeuvre d'une programmation triennale glissante des investissements publics.

La programmation triennale qui sera chaque année soumise à l'Assemblée nationale et qui sera consacrée par une Loi-programme, permettra d'ajuster annuellement les actions d'investissement d'une part, et d'instaurer une relation plus efficace entre le plan et le budget d'Investissement d'autre part. Elle constituera un précieux instrument de politique des investissements publics. En effet, les investissements ne seront plus programmés et exécutés qu'après étude et prise de décision quant à l'opportunité de leur réalisation sur la base d'une évaluation pertinente.

L'une des principales innovations introduites par ailleurs par cette réforme est que le budget d'Investissement sera désormais un budget consolidé. C'est-à-dire que seront dorénavant inscrites, dans ce budget, toutes les prévisions de dépenses en capital quelle que soit leur source de financement :

- interne : ressources propres de l'Etat et
- externe : emprunts et dons affectés.

Le budget d'Investissement consolidé correspondra à la première des trois années couvertes par la Loi-programme dont il est le principal instrument d'exécution.

Le budget d'Investissement 1986/87 sera un budget consolidé par exception, parce qu'il ne s'inscrit pas dans le cadre d'une Loi-programme dont il est le principal instrument d'exécution.

Le budget d'Investissement 1986/1987 sera un budget consolidé par exception, parce qu'il ne s'inscrit pas dans le cadre d'une Loi-programme dont la première sera celle de 1987/1990.

Le Ministère du Plan et de la Coopération entend ainsi améliorer la gestion économique en renforçant la rationalisation de la planification des investissements.

La priorité sera donnée aux projets productifs attestant d'une rentabilité élevée. Les projets nouveaux d'infrastructures économiques et sociales seront rigoureusement sélectionnés et autant que possible des programmes de réhabilitation et de maintenance des infrastructures existantes seront entrepris. C'est dans cette optique que le Budget d'Investissement 1986/1987 a été conçu.

REPARTITION PAR SECTEURS ET PAR CHAPITRES
DES DEPENSES EN CAPITAL

Les crédits de paiement sur ressources du Trésor et les prévisions de mobilisation de fonds extérieurs (emprunts et dons affectés) au titre de la gestion 1986/1987 se répartissent comme suit, par secteurs et par chapitres (en millions de F CFA) :

La répartition par ministère et par projet est annexée au présent rapport. Elle présente à la fois les dépenses en capital financées aussi bien sur ressources propres du Trésor public que celles financées sur ressources extérieures (emprunts et dons affectés). L'ensemble de ces dépenses se monte à 114.115.000.000 frs, dont 12 665 000 000 frs pour le budget de l'Etat et 101 490 000 000 frs sur concours extérieurs.

X

X

X

Sous le bénéfice de ces observations, votre Commission des Finances et des Affaires économiques a adopté à l'unanimité le projet de budget d'Equipement et vous demande d'en faire autant.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie Monsieur le Rapporteur Général.

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la Commission.

Je demande à ceux qui veulent intervenir de se faire inscrire.

Je vous communique la liste des orateurs.

Sont inscrits, nos collègues :

Babacar NIANG

Abdou Khaly SEYE

Sada DIA

La parole est à notre collègue Babacar NIANG.

Lorsque les non-nationaux procèdent à des études, il y a souvent des erreurs de conception qui s'expliquent par le fait qu'ils ignorent beaucoup de nos traditions et de certaines de nos spécificités nationales. Je donnerai un seul exemple : celui des logements H.L.M. qui sont conçus de telle manière que les toilettes sont à quelques mètres des chambres, et par pudeur, le père et la mère de famille évitent d'y entrer lorsque les enfants sont dans la cour.

La deuxième remarque c'est que les études confiées à des experts ou bureaux d'études étrangers coûtent beaucoup plus chères que celles qui sont réalisées par des experts ou bureaux d'études nationaux. Et cela, nos cadres s'en sont toujours plaints, à juste raison. Il faudrait donc stipuler, dans les accords que nous signons avec des pays ou des organismes étrangers, que les études que l'on prévoit seront réalisées par des experts ou bureaux d'études sénégalais. Je me souviens d'avoir vu dans le "Soleil" un avis d'appel d'offres international émanant de notre Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix et ayant pour objet l'étude des filières riz et sucre. Or, il est bien évident que des études de ce genre peuvent être facilement réalisées par des nationaux à commencer par des nationaux à commencer par les cadres de la Caisse.

En résumé, j'estime que les études doivent, autant que possible, être confiées à des cadres Sénégalais car cela nous coûterait bien moins cher et le résultat sera plus conforme à nos spécificités.

Le troisième point que je voudrais soulever a trait aux investissements.

Il ne s'agit pas seulement d'investir, il faut surtout veiller à rentabiliser les investissements. Je donnerai un exemple pour illustrer mon propos. Je suis natif de Kaolack. L'assainissement de la ville, qui avait été confié à Ital-Consult a coûté, si je ne m'abuse, 1.600.000.000 de frs cfa. Il y a déjà plusieurs années qu'Ital-Consult y a réalisé le système d'égout. Mais outre qu'il comporte de graves défauts, est pratiquement inutilisé par les populations en raison du coût élevé des branchements par rapport aux revenus des ménages. Voilà un cas d'investissement important mais non rentabilisé. Et de toute évidence, il est nécessaire de trouver une formule permettant de faciliter aux usagers le branchement. L'on pourrait envisager

MONSIEUR BABACAR NIANG

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, il y aurait beaucoup à dire sur le budget de votre ministère. Mais comme le temps nous est mesuré, je me bornerai à évoquer quelques questions.

En premier lieu, je relève que ce que nous attendons de nos ressources nationales est très nettement inférieur à ce que nous espérons recevoir de l'étranger. Et je ne suis pas convaincu, pour ma part, que nos espoirs seront réalisés en ce qui concerne les ressources attendues de l'extérieur. Il y a quelque chose qui doit retenir notre attention.

Nous avons des compatriotes qui travaillent à l'étranger ; ce sont des commerçants, des diamantaires qui opèrent en Zambie, au Zaïre et dans beaucoup d'autres pays. Ils réussissent, partout dans le monde, à amasser des fortunes. Plutôt que de les laisser continuer à acheter des immeubles, nous devrions tout faire pour leur donner confiance, protéger leur personne et leurs biens et les aider, par des conseils et des facilités, à rapatrier leurs avoirs et à investir dans les secteurs productifs de notre économie nationale. Ce serait à mon sens une erreur que de sous-estimer, a priori, des apports de capitaux de ce genre.

En second lieu, je voudrais aborder la question des études pour lesquelles notre pays dépense beaucoup d'argent. Elles sont indispensables pour guider les choix, déterminer les projets à entreprendre, en connaître le coût et les conditions de réalisation.

Une première remarque s'impose : c'est que la plupart de ces études sont réalisées par des experts ou des bureaux d'études étrangers. Or le Sénégal dispose de cadres ou de bureaux d'études nationaux - par exemple la SONEG - capables de faire ce travail.

.../45

soit d'instituer une taxe de branchement qui constituerait l'un des éléments de la facture d'eau, soit d'étaler, dans le temps, le paiement du coût du branchement de manière que la somme à payer soit à la portée de tous.

Je vous remercie.

.../46

MONSIEUR LE PRESIDENT :

La parole est à notre collègue Abdou Khaly SEYE.

II. Abdou Khaly SEYE :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je voudrais tout d'abord, vous féliciter, car j'ai eu l'occasion, pendant une dizaine de jours, d'être à vos côtés et de constater le respect, compte tenu de votre compétence et de votre personnalité, que vous vouent vos interlocuteurs sur le plan international. Je tenais à faire ^{un} témoignage devant l'Assemblée.

Cela étant, je voudrais insister sur l'aide extérieure. Elle était considérée, en 1961-1962, comme éphémère. L'on sait que l'objectif des pays développés était de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique. Ce pourcentage est passé de 0,34 % en 1975, à 0,36 % en 1984. Mais malgré cet effort, on est loin du 0,52 % des années 1961-1962. Certains détracteurs pensent que les dossiers sont étudiés par des expatriés. Il y a lieu d'indiquer ici que nous avons, dans ce domaine, des cadres sénégalais valables. Ceux qui prétendent que nos actions, au niveau interne, sont minimes, oublient tout simplement que des pays comme la Corée du Sud ont pu décoller grâce à l'aide extérieure.

Monsieur le Ministre, je voudrais manifester mon inquiétude de quant à la régression de l'aide des pays de l'OPEP en direction des nôtres. En effet, elle s'élevait à 1 milliard en 1970, 9 milliards en 1980 pour tomber à 5 milliards en 1983-1984. Cette baisse ne se justifie pas à mon avis, quand on sait tout ce qui nous lie à ces pays. La chute du prix du baril ou, il y a quelques semaines, la montée du dollar, ne sont pas des arguments convaincants surtout quand on a une idée de leurs avoirs extérieurs ; quelles actions globales les pays en voie de développement envisagent-ils de mener auprès de nos amis de l'OPEP, d'autant que depuis quelque temps, la priorité est accordée, sur le plan mondial, au développement agricole en vue d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire ?

Je terminerai en saluant le respect, par notre Gouvernement

mont de ses engagements à respecter ses devoirs

MONSIEUR LE PRESIDENT :

.../47

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est au dernier orateur inscrit, notre collègue Sada DIA.

M. Sada DIA :

Je vous remercie Monsieur le Président

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais m'associer aux encouragements et aux félicitations qui vous ont été adressés et soulever quelques questions.

Le projet des mines de la Falémé, qui avait suscité beaucoup d'espoir, semble abandonné. Je voudrais savoir ce qu'il en est exactement.

Par ailleurs, on ne parle plus, ou en tout cas de moins en moins des routes Tambacounda-Mali via Diankémakha, et Tambacounda-Kidira-Bakel l'est davantage. En effet, il y a à peine 30 km de goudron de l'aéroport à la frontière avec le département de Matam. Tout le reste n'est que sentiers et pistes. On en sont, Monsieur le Ministre, les démarches pour trouver les financements nécessaires à la réalisation de ces tronçons ?

S'agissant de l'hôpital de Tambacounda, les travaux sont terminés ; les centres de santé de Kédougou et Goudiry sont en voie de l'être ; celui de Bakel est achevé. Nous remercions donc le Gouvernement de tous ces efforts. Mais un hôpital sans équipement, c'est bien pénible. En un moment donné, on nous avait fait espérer que l'Italie pourrait nous aider ; ce problème a-t-il été résolu ?

Je vous remercie.

Monsieur le Président.

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour répondre aux différentes questions qui ont été posées.

Monsieur le Ministre du Plan et de la Coopération.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Je voudrais tout d'abord indiquer à l'attention de notre ami le Rapporteur général que la part des ressources de l'Etat consacrée au budget d'Equipement est de 15 milliards au lieu de 12 milliards tel que cela figure dans certaines parties du rapport.

Monsieur le Président, je ne répondrai pas en pulaar à mon ami le député Babacar NIANG comme l'avait fait mon collègue Mamoudou TOURE, parce qu'il se trouve que j'ai la chance de comprendre le Wolof, ayant été élevé dans une région qui parle cette langue ce qui n'est pas le cas de l'ensemble de nos compatriotes. Je crois donc que nous devrions, tout en essayant de transcrire de façon sérieuse et scientifique nos langues nationales dans l'intention de les enseigner dès le primaire jusqu'au niveau du supérieur, utiliser pendant une certaine période, une langue que l'ensemble des sénégalais comprennent surtout dans des instances comme celles-ci.

S'agissant des ressources extérieures nécessaires au financement de notre développement, je voudrais dire au député Babacar NIANG que nous dépendrons d'elles pendant longtemps encore. Un des objectifs de notre plan de développement comme de la politique d'ajustement structurel c'est de réduire progressivement leur pourcentage et d'augmenter parallèlement et concomitamment les ressources propres du Sénégal, notamment par la restauration d'une épargne nationale qui va servir au financement de nos investissements. Nous voulons accroître ainsi le taux d'autofinancement de la Nation qui passera de 9,3 % en 1981, à plus 67,4 % en 1989 et à plus 89,7 % en 1992. Même si nous y arrivons, il reste qu'il n'est pas possible de se développer seul, sans la participation de partenaires étrangers ; il y a peu d'exemples de croissance réussite sans intervention de la communauté internationale.

///

En ce qui concerne nos compatriotes émigrés, je voudrais rappeler que le Gouvernement du Sénégal se préoccupe d'eux. C'est la raison pour laquelle il a créé un ministère chargé de suivre leurs problèmes. Ils ont dû s'expatrier à cause de la conjoncture difficile, afin de chercher du travail de se nourrir ainsi que leur famille restée au pays. Le député Babacar NIANG a raison, ils envoient ici, mensuellement, des fonds importants. Une étude a été faite, dans le passé, pour savoir à quoi étaient consacrées ces personnes. Après s'être orientés vers des investissements non productifs mais prioritaires dans leur appréciation de la vie, nos compatriotes se tournent de plus en plus vers les secteurs productifs. Un groupe de travail interministériel a été constitué il y a six mois ; il travaille sous l'égide du ministère du Plan et de la Coopération et est chargé de réfléchir sur cette mobilisation de l'épargne des émigrés.

Le Député Babacar NIANG a souhaité que l'on confie les études à des nationaux. Nous sommes d'accord avec lui. C'est pourquoi nous avons mis en place la SONED, qui est un bureau d'études sénégalais ; il compte de nombreux cadres sénégalais, bien qu'il y ait quelques expatriés. Nous lui donnons le maximum d'appui que nous pouvons. D'habitude, nous inscrivons, dans le budget national, des crédits destinés aux études qu'on devrait faire passer obligatoirement par la SONED. La plupart d'entre elles sont encore du ressort des étrangers parce que financées de l'extérieur.

Mais nous avons entrepris, depuis quelques années, d'expliquer aux Nations Unies et à ses agences spécialisées qu'il valait mieux mettre à notre disposition des fonds pour faire des études, que nous confierons à des expatriés de compétence africaine et sénégalaise en particulier ; cela coûtera moins cher et nous perdrons moins de temps, puisqu'ils connaissent les réalités des pays dans lesquels ils auront à travailler.

S'agissant des égouts de Kaolack, je pense que ce problème relève de la SONEES. Transformée en société nationale, elle est en train, grâce au financement obtenu des organisations internationales et de nos partenaires étrangers en tête desquels la Banque mondiale, d'étudier de quelle manière elle peut procéder à une politique rentable d'assainissement et de branchement et répondre à sa vocation sociale très marquée.

Je voudrais remercier le député Khaly SEYE. J'ai été également très satisfait de l'avoir eu pour compagnon à l'occasion d'un certain nombre de déplacements à l'étranger.

Il a parlé de l'aide internationale. Elle n'est pas l'élément éphémère qu'on avait pu penser vers les années 60. Si au lendemain des indépendances nous avions bénéficié d'une aide massive à l'instar des pays européens avec le plan Marshall après la guerre, nous serions pas aujourd'hui à l'abri des difficultés. Il est clair, étant donné la crise économique mondiale à laquelle viennent s'ajouter divers autres facteurs nous avons de plus en plus besoin de nos partenaires extérieurs.

pour financer notre développement.

Le député Abdou Khaly SEYE s'est inquiété de la baisse de l'aide en provenance des pays de l'OPEP. La chute du prix du baril n'a pas entraîné, pour le moment, une réduction de l'intervention du Fonds de l'OPEP dont le siège est à Vienne -participe à nos politiques de développement- et de nos principaux partenaires : le Koweït, l'Arabie Saoudite, etc. Même s'ils subissent une ponction sévère par suite de l'écroulement du prix du baril, il reste que ce sont des pays qui possèdent tout de même des ressources importantes et qui avaient commencé à se préparer à l'après-pétrole de manière à disposer de fonds qui leur permettent de continuer à aider les pays amis avec lesquels ils entretiennent des relations amicales de coopération. Je n'en veux pour preuve que leur participation au mois de janvier dernier, à la réunion des bailleurs de fonds arabes consacrée au Sénégal. Ils avaient promis, à l'issue de cette concertation, d'intervenir en notre faveur. La semaine suivante nous recevions une mission du Fonds saoudien venue identifier avec nous les projets que nous avions à leur soumettre afin d'obtenir les financements nécessaires. Les Koweïtiens ont agi de même. Nous travaillons d'arache-pied en vue de leur présenter notre programme public d'investissement. Ils sont en train de voir s'ils ne pourraient pas prendre en charge les projets qui n'ont pas fait l'objet de promesses et qui devraient être financés dans les deux, trois ou cinq prochaines années. Nous avons reçu, il y a deux ou trois semaines, le Président du Fonds saoudien qui, après son passage dans les pays de l'OMVS, m'a écrit pour me dire qu'il organiserait, au mois de juillet, une rencontre de tous les pays et institutions financières arabes ayant participé au financement de l'OMVS. Il voudrait que les Sénégalais, les Maliens et les Mauritaniens préparent : il s'est adressé à nous en premier- une étude sur le reliquat du financement destiné à achever les barrages.

Le député Abdou Kaly SEYE a posé la question de savoir quelles actions globales les pays en développement doivent entreprendre auprès des pays de l'OPEP. Ces derniers, indépendamment de ce qu'ils font dans le cadre de l'aide bilatérale aide hors-projet, aide budgétaire

aide en projets- contribuent aux ressources que la communauté internationale essaie de mobiliser en vue d'aider les pays d'Afrique. C'est ainsi que l'Arabie Saoudite a participé, pour un montant de 100 millions de dollars, au Fonds spécial de la Banque mondiale pour les pays d'Afrique au Sud du Sahara. Il a d'ailleurs souhaité que le Sénégal en soit le premier bénéficiaire. A partir du 27 de ce mois, se tiendra à New-York, la session spéciale des Nations-Unies sur la situation économique critique de l'Afrique. Le but de cette rencontre initiée par le Président Abdou DIOUF, en sa qualité de Président en exercice de l'O.U.A., c'est de mobiliser des ressources additionnelles nécessaires au financement du développement du Continent africain. Quant nous les aurons évaluées, il est probable que les pays arabes ainsi que ceux de l'OPEP apportent leur participation financière pour permettre à l'Afrique de réaliser sa politique économique.

Le député Sada DIA a posé une question relative aux projets routiers, hospitaliers et celui de la MIFERSO.

En ce qui concerne les projets hospitaliers, la nouvelle politique arrêtée en la matière consiste à assurer la maintenance correcte de tous les projets non productifs comme les hôpitaux. Il serait absurde de ne pas faire l'effort d'équiper ceux qui ont été construits. Nous continuerons d'œuvrer dans ce sens ainsi que mon collègue de la Santé a dû vous le dire.

S'agissant des routes également, nous n'allons pas en réaliser pour le plaisir d'en réaliser, surtout avec des ressources financières non adaptées. Nous mettrons à chaque fois l'accent sur celles qui permettent de désenclaver une région productrice de biens. Les autres raisons qui ont pu nous pousser, dans le passé, à tracer des routes, ne seront plus prises en compte à l'avenir. L'étude d'exécution de la route Bakel-Kidira est prévue à compter de 1988 ; pour Tamba-Kayes, l'étude de factibilité se fera en 1988-1989. A propos de l'équipement de l'hôpital de Tambacounda, le financement obtenu de l'Italie s'élève à 400 millions de francs CFA, mais ne sera débloqué qu'après l'achèvement des travaux d'aménagement des locaux. Le ministère de la Santé publique procède, en ce moment, à leur réalisation.

En ce qui concerne le projet des mines de fer du Sénégal-Oriental, nous n'y avons pas renoncé. Le conseil d'administration de la MIFERSO se réunit en ce moment ; on portera à la connaissance de ses membres un certain nombre d'éléments favorables. La sidérurgie européenne a maintenant établi clairement qu'à l'horizon de 1995, elle aura besoin d'importer 12 à 15 millions de tonnes de minerai de fer en morceaux. Un rapport qui vient d'être terminé, précise que le minerai sénégalais en contient 50 %. A part le Sénégal, on ne trouve du minerai en morceaux qu'en Asie, en Inde et en Australie. Par conséquent, c'est là un élément favorable pour nous.

Par ailleurs, la Communauté économique européenne, qui a déjà signé un accord avec le Brésil, a indiqué qu'elle préférerait s'approvisionner en minerai de fer à partir des mines africaines. Trois d'entre elles étaient en compétition. Ils ont donné la priorité à la MIFERGUI de Guinée, à condition qu'elle règle ses problèmes d'ici la fin de l'année 1986. La deuxième priorité revient à la MIFERSO. Nous allons donc diffuser le rapport sur la qualité de notre minerai et faire le tour des capitales européennes dans le but d'obtenir des lettres de commande. Nous sommes à la recherche de financements à des

conditions douces, pour la réhabilitation du chemin de fer Dakar-Niger qui servira en partie à l'évacuation du minerai de fer du Sénégal-Oriental, et la réalisation du port minéralier de Bargny qui permettra d'évacuer les phosphates de Taïba et de Thiès, ainsi que le minerai de fer. Les Européens envisagent d'ici la fin de l'année 1986, de financer les infrastructures de la mine elle-même à des conditions très favorables afin que nous puissions satisfaire leurs besoins en minerai de fer en 1995. Néanmoins, des problèmes subsistent. Nous nous employons à les résoudre. Parmi ceux-ci figure le prix de notre minerai. Tandis que la tonne de minerai de fer guinéen ne coûtera en investissement pour l'infrastructure d'évacuation que 25 à 30 dollars, la nôtre en raison de la grande distance qui sépare le site de la mine des ports d'évacuation, atteindra 80 dollars. Mon ami, le Président Bassirou CISSE, a souhaité avoir des informations sur le barrage de Baïla et l'aménagement des terres d'Affiniam. La recherche du financement se poursuit, et une réunion des bailleurs de fonds sur le programme agricole ou plus exactement le programme céréalier, aura lieu, à Dakar, au mois de juin prochain. Dans les années à venir, nous tiendrons des réunions sectorielles mensuelles ou trimestrielles afin de présenter aux différents bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, les USA, la France et les pays arabes, nos politiques en matière de télécommunication, d'assainissement, d'électricité, d'agriculture. Ce dernier volet leur sera exposé les 17 et 18 juin à Dakar, et nous leur soumettrons à cette occasion tous nos projets agricoles, pour une période de sept ans, du programme d'ajustement structurel.

Monsieur le Président, je crois avoir répondu à toutes les questions.

Je vous remercie.

(Applaudissements des Député P.S.).

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

La discussion générale est close.

Nous passons à l'examen des secteurs.

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

M. CHRISTIAN VALANTINSECTEUR 800 - ETUDES GENERALES ET RECHERCHES SCIENTIFIQUES

	Origine des Ressources	
	<u>Interne</u>	<u>Externe</u>
	775	4.253
Chapitre 2-802 : Etudes météorologiques et climatologiques	13	128
Chapitre 2-803 : Etudes hydrologiques et hydrogéologiques	30	-
Chapitre 2-804 : Géologie et Mines	100	1.573
Chapitre 2-807 : Etudes socio-économiques	47	-
Chapitre 2-809 : Etudes diverses à objec- tifs multiples	585	2.547

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le secteur 800 ?

Je mets au voix le secteur 800.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

- 1 voix -

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTIN

<u>SECTEUR 810</u> :	<u>HYDRAULIQUE</u>	745	7.613
Chapitre 2-811 :	Hydraulique urbaine	195	3.320
Chapitre 2-812 :	Hydraulique rurale	150	4.233
Chapitre 2-815 :	Assainissement	400	

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le secteur 810 ?

Je mets aux voix le secteur 810.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

-- 1 voix --

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTIN

<u>SECTEUR 320</u>	<u>PRODUCTION RURALE</u>	2.952	29.416
Chapitre 2-321 :	Production végétale	1.817	20.743
Chapitre 2-322 :	Production animale	440	535
Chapitre 2-323 :	Forêts	430	4.530
CHAPITRE 2-324 :	Pêche	265	3.606

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le secteur 320 ?

Je mets aux voix le secteur 320.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

-- 1 voix --

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTIN

<u>SECTEUR 830 : PRODUCTION NON AGRICOLE</u>	!	<u>250</u>	!	<u>17.713</u>	!
	!		!		!
Chapitre 2-837 : Industries diverses	!	70	!	17.166	!
Chapitre 2-838 : Commerce et Artisanat	!	70	!	232	!
Chapitre 2-839 : Tourisme	!	110	!	315	!

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le secteur 830 ?

Je mets aux voix le secteur 830.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

- 1 voix -

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTIN

<u>SECTEUR 840 : TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS</u>	!	<u>3.108</u>	!	<u>15.740</u>	!
	!		!		!
Chapitre 2-841 : Infrastructures routières - Transports	!	7.830	!	75.735	!
	!		!		!
Total partiel	!	7.830	!	74.735	!
Report	!	7.830	!	74.735	!

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le secteur 840 ?

Je mets aux voix le secteur 840.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

- 1 voix -

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTIN

<u>SECTEUR 850 : EQUIPEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAU-</u>	! 2.630	! 9.084	!
<u>TAIRES</u>	!	!	!
Chapitre 2-851 : Enseignement primaire	! 400	! 633	!
Chapitre 2-852 : Enseignement secondaire	! -	! 1.005	!
Chapitre 2-853 : Enseignement supérieur	! -	! 130	!
Chapitre 2-854 : Enseignement technique- Développement social	! 295	! 3.014	!
Chapitre 2-855 : Art - Culture - Jeunesse et Sports	! 247	! -	!
Chapitre 2-856 : Habitat, Urbanisme - Edilité	! 1.300	! 9	!
Chapitre 2-857 : Santé	! 290	! 888	!
Chapitre 2-858 : Information - Télécommunica- tions	! 98	! 3.405	!

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le secteur 850 ?

Je mets aux voix le secteur 850.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

- 1 voix -

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTINSECTEUR 860 : EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Chapitre 2-861 : Pouvoirs publics	! 1.995	! 110.213	!
Chapitre 2-862 : Administration centrale	! 35	! -	!
Chapitre 2-863 : Administration régionale	! 1.536	! 170	!
Chapitre 2-867 : Forces Armées	! 334	! -	!

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le secteur 860.

La parole est à notre collègue Mamadou WADE.

M. HAMADOU WADE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président, le Rapporteur a mentionné un total de 1 milliard 995 millions, alors que la somme des détails donne un milliard 955 millions. Je voudrais des éclaircissements là-dessus.

M. LE PRESIDENT

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

M. CHRISTIAN VALANTIN

Monsieur le Président, il y a effectivement une erreur matérielle. Le total fait bien 1 milliard 995 millions. Mais entre les pouvoirs publics, les administrations régionale et centrale et les forces armées; il doit y avoir un écart de 40 millions. Il manque une ligne.

Il faudrait remonter le sous-total, en mettant : Pouvoirs publics 85 millions ; Administration centrale : 40 millions ; Administration régionale 1 milliard 538 millions ; Forces armées : 334 millions.

M. LE PRESIDENT

Je mets aux voix le secteur 860.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

- 1 voix

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTINSECTEUR 870 - INVESTISSEMENTS FINANCIERS

<u>MONNAIE ET CREDIT</u>	! 2.545	! 4.444	!
	!	!	!
Chapitre 2-872 : Participations financières	!	!	!
aux organismes et aux projets	!	!	!
(dont contreparties aux projets		!	!
BIRD/IDA) :	! 2.545	! 4.444	!

M. LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le secteur 870 ?

Je mets aux voix le secteur 870.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

- 1 voix -

L'Assemblée a adopté.

M. CHRISTIAN VALANTINSECTEUR 880 - OPERATIONS A OBJECTIFS MULTIPLES

Monsieur le Président, je vous demande de rectifier le total général. Les ressources internes s'élèvent à 5 milliards et les ressources externes à 98 milliards 476 millions, soit un total de 113 milliards 476 millions.

M. LE PRESIDENT

Je mets aux voix le total général.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.